



Association des enseignantes et enseignants francophones de l'Alberta

Formulaire d'intention

Demande de remboursement de dépenses liées au PP 2021-2022 (1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022)

Le but du perfectionnement professionnel est d'améliorer sa pratique professionnelle.

Critères d'admissions au remboursement de PP:

- Posséder un brevet d'enseignement albertain et être membre actif de l'AEEFA;

Le comité de PP vous encourage fortement à partager vos nouvelles connaissances dans votre communauté scolaire. Veuillez noter que vous pouvez recevoir qu'un montant maximum de 800\$ par année scolaire.

Les dépenses suivantes ne sont **pas admissibles** : les frais de suppléance, les ressources, les frais de gardiennage.

Pour plus de détails, consultez le document [nouvelles directives pour le PP](#).

Vos informations

Nom et prénom	Numéro de brevet d'enseignement
Nom de l'école	Nom du conseil scolaire
Numéro de téléphone personnel (à domicile ou cellulaire)	Courriel personnel

Veuillez remplir ce formulaire et en garder un exemplaire pour votre dossier personnel.

Ma demande est pour : un cours universitaire une formation

Pour un cours universitaire

Nom du cours	Université
Date	

Dans le cas d'une demande de remboursement pour un cours universitaire, il faut joindre l'attestation de réussite de votre cours ainsi que la facture d'inscription. Le cours doit également être suivi pendant le semestre d'attribution du remboursement. **Le remboursement se fera après la preuve de réussite du cours.**

Les renseignements personnels recueillis sur ce formulaire sont régis par la loi sur la protection des renseignements personnels en Alberta (*Personal Information Protection Act – PIPA*) et serviront à déterminer l'attribution des remboursements et à communiquer avec vous à ce sujet. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter la politique de protection de la vie privée de l'ATA à : <http://www.teachers.ab.ca/Pages/Privacy%20Policy.aspx>.



Association
des enseignantes
et des enseignants
francophones
de l'Alberta



Pour une formation

Nom de l'atelier	Lieu
Description de l'atelier	Date
À quelles compétences des Normes de qualité pour l'enseignement ou des Normes de qualité de leadership est associées votre perfectionnement professionnel ?	Voici les liens : https://education.alberta.ca/normes/nouvelles-normes-de-la-profession-enseignante/everyone/normes-documents/

Dressez la liste des frais occasionnés pour participer à cette activité de perfectionnement professionnel et le montant correspondant.

FRAIS OCCASIONNÉS	MONTANTS
Frais d'inscription	
Déplacement	
Hébergement	
Repas	
Matériel	
Autres : spécifiez s.v.p.	
Total	

Pour d'autres sources financières liées au PP : <http://www.aeefaca/>.

Afin de recevoir mon remboursement de dépenses liées au perfectionnement professionnel (PP) :

- envoyer le formulaire d'intention par courriel à l'Unité locale (flamoureux@aeefa.ca) avec comme objet « Demande d'intention de PP »;
- envoyer par la poste le formulaire de remboursement dûment rempli et accompagné des originaux des reçus et factures détaillés et ce, dans les trois semaines qui suivent l'activité de PP. Ce formulaire vous sera envoyé dans le courriel confirmant que votre demande est acceptée. **Aucun remboursement ne sera effectué si le dossier est incomplet ;**
- informer l'Unité locale par courriel si je suis dans l'impossibilité de participer à l'activité de PP en question avant la date de celle-ci afin de ne pas perdre le privilège de recevoir un autre remboursement l'année suivante;**

Vous recevrez un courriel confirmant le statut de votre demande (acceptée, refusée, en attente) dans les **trois semaines** suivant la réception de votre demande.

Nom du représentant	Nom du candidat
Signature du représentant	Signature du candidat
Courriel personnel du représentant	Courriel personnel du candidat
Date	

Imprimer et signer

